

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 47 (1943)

Artikel: Rapport d'activité pour l'exercice 1942-1943
Autor: Rebetez, Ali
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

pour l'exercice 1942-1943

par M. A. REBETEZ, président central.

Mesdames,
Messieurs,
Chers Emulateurs,

Alors que la guerre continue à étendre son ombre sur le monde entier, alors que dans tous les pays qui nous environnent, c'est le règne de la désorganisation économique, l'effondrement d'institutions politiques, la désagrégation des foyers et forcément un coup bien dur porté à l'activité intellectuelle, chez nous, c'est le calme, c'est la vie quasi-normale, c'est la paix, bien suprême que nous n'apprécierons jamais assez, cette paix qui permet à nos institutions économiques de fournir du travail aux ouvriers, à nos institutions politiques et intellectuelles de continuer à déployer leur activité clairvoyante et bienfaisante, à nos œuvres sociales d'aider, de soulager, de secourir. Et c'est à la faveur de cette situation privilégiée que notre vaillante Société jurassienne d'Emulation a pu continuer, elle aussi, à travailler au développement intellectuel et moral du Jura.

Le rideau de la brillante assemblée générale de Moutier en octobre 1942 est à peine baissé que déjà nous avons le privilège de nous retrouver tous, groupés en un faisceau solide autour du drapeau jurassien, prêts à défendre notre langue, notre sol, nos institutions.

La mort, cependant, a créé quelques vides dans nos rangs et, avant de dérouler le film de ce que fut notre activité pendant l'exercice qui prend fin aujourd'hui même, je voudrais réservé une pensée émue à ces aimables collaborateurs qui, en toutes circonstances, furent aussi des défenseurs du Jura, des serviteurs fidèles de notre esprit jurassien.

Nous avons à regretter le décès de MM. Reichler Fritz, industriel, Chapuis Pierre, industriel, Terrier Léon, instituteur, de la Section de Porrentruy; Kaufmann Louis, de la Section de Bâle; Dr de Roches Charles, professeur, de la Section de Berne; Jaggi

Emile, commerçant, de la Section de Neuveville; Amgwerd Joseph, avocat, de la Section de Delémont.

Je vous invite à consacrer une minute de silence à leur mémoire.

Les « Actes ».

Sorti des presses de l'Imprimerie du « Petit Jurassien » à Moutier, vers le 15 août, le volume des « Actes » de 1942 ne le cède en rien à ses prédecesseurs.

A en croire le très aimable correspondant du journal « Le Démocrate » (Nº du 22 septembre 1943), le volume de cette année ne vaudra que des éloges au comité central. — « La matière est abondante, variée, choisie; la composition est impeccable. » — Que d'éloges!... Le comité central n'estime pas devoir les porter à son seul crédit et il nous est agréable de remercier ici les personnes qui ont collaboré à une bonne présentation de cette publication:

les auteurs des travaux de base,
les rédacteurs des chroniques et rapports,
la commission de rédaction,
l'imprimeur.

Des circonstances fortuites ont empêché le rédacteur habituel de la « Chronique littéraire », de nous présenter une analyse complète des œuvres parues dans le Jura cette année; nous sommes les premiers à regretter ce contretemps, mais nous savons que cette lacune sera comblée dans le prochain volume.

Encore un mot au sujet des « Actes ». La période qui s'écoule entre l'assemblée générale et la parution du volume est trop longue et l'organe central mettra tout en œuvre cette fois-ci pour activer l'impression et la diffusion de cette publication que d'aucuns attendent avec impatience. Notre intention est de sortir de presse à Pâques; puisse ce vœu se réaliser.

Publications.

Notre appui moral et — dans la mesure du possible — notre modeste collaboration financière ont été assurés à quelques auteurs jurassiens dont les œuvres sont fort appréciées non seulement chez nous, mais en Suisse romande.

A tout seigneur... tout honneur!... Notre fidèle et dévoué collaborateur, le Dr h. c. Gustave Amweg, membre d'honneur de notre institution, a bénéficié d'une modeste subvention pour sa belle *Histoire populaire du Jura bernois*, ouvrage présenté avec

goût et dont le succès auréole à juste titre notre éminent historien jurassien.

Le comité central se devait aussi de porter un intérêt spécial à l'ouvrage d'un jeune historien du Jura; nous avons cité: *Les relations de l'Evêché de Bâle avec la France au XVIII^e siècle*, dû à la plume alerte et autorisée du Dr Pierre Rebetez, professeur à Delémont.

Dans ce beau livre de 500 pages, l'auteur a voulu mettre en lumière les intrigues et les influences auxquelles notre Jura fut soumis au XVIII^e siècle.

Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, je ne fais pas de réclame en faveur de la publication de mon brillant homonyme, puisque l'édition est épuisée. Pourrait-on décerner un meilleur certificat à son auteur? Nous félicitons notre collègue et nous souhaitons qu'il ne tarde pas à reprendre la plume pour nous apporter le fruit de ses recherches.

Une autre publication devait attirer l'attention des milieux scientifiques suisses et des milieux jurassiens, en particulier, celle de notre aimable et modeste président de la section neuvevilloise, le Dr Marcel Joray, professeur. *L'Etang de la Gruyère (Jura Bernois)* étude polleanalytique et stratigraphique de la tourbière. Publié sous le haut patronage de la Société helvétique des sciences naturelles, le travail de M. Joray est — aux dires des personnes compétentes — une œuvre de première valeur qui honore singulièrement son auteur et le Jura.

Et que dire de l'étude d'ordre financier et économique sur les Franches-Montagnes et le Jura Sud, intitulée: *Communes jurassiennes à travers deux crises et une guerre*, brochure sortie récemment des presses de l'Imprimerie Gassmann, à Biel et due à la plume d'un jeune économiste biennois, le Dr Robert Bauder? Fort aimablement préfacée par le Dr Wilhelm, préfet à Saignelégier, l'ouvrage de M. Bauder mérite certainement un examen attentif de nos autorités cantonales et communales.

Une autre étude historique fort bien présentée, richement illustrée, publiée par les soins du Dr André Rais, chercheur infatigable, ne passa pas inaperçue. En effet, le comité central a voulu marquer tout l'intérêt qu'il porte aux publications de M. Rais en faisant l'acquisition de quelques exemplaires de son bel ouvrage: *Un Chapitre de Chanoines dans l'Ancienne Principauté épiscopale de Bâle, Moutier-Grandval*. Il nous est agréable de féliciter sincèrement M. Rais, non seulement pour son beau travail, mais pour la nomination flatteuse dont il vient d'être l'objet. En tant que représentant du Jura aux Archives cantonales de Berne, M. Rais rendra encore de précieux services à la cause de notre histoire jurassienne.

En collaboration avec nos deux sœurs cadettes — mais plus riches que nous — « Pro Jura » et l'A.D.I.J., nous venons d'aider financièrement à la réédition de la magnifique plaquette *La Collégiale de Saint-Ursanne*, travail dû au talent d'archéologue de M. l'abbé Chapatte, curé à Buix.

Dans le domaine du folklore et de la musique, nous venons également de remettre une modeste subvention à notre jeune compositeur bruntrutain, M. Paul Flückiger, instituteur à Porrrentruy, pour la publication d'un nouveau cahier *Chez nous*, recueil de vieux airs jurassiens.

Par ailleurs, nous avons tenu à manifester un intérêt croissant aux *Editions des Portes de France* et ce, dans la mesure de nos moyens. Nous constatons avec un réel plaisir que cette belle phalange de jeunes auteurs romands et jurassiens continue avec courage l'œuvre si bien commencée. On nous permettra, en passant, d'adresser publiquement des félicitations cordiales au poète bruntrutain Jean Cuttat, avocat stagiaire, pour la distinction très flatteuse dont il vient d'être l'objet de la part de la Fondation Emile Blémont, maison de poésie à Paris, qui lui a décerné le Prix Edgar Poë.

Voilà certes une manière fort élégante de soutenir la thèse « Le Jura bernois, terre romande ».

Le Prix littéraire jurassien.

Ouvert en automne 1942, notre concours littéraire n'a pas suscité tout l'intérêt auquel nous nous attendions. Faut-il attribuer ce désintérêt à aux difficultés que peut comporter le sujet imposé: Le Jura bernois, terre romande? ou au fait que diverses relèves de nos troupes ont empêché l'achèvement de certaines études?

Faisant sienne la proposition du Jury littéraire, le comité central a décidé de prolonger le délai de présentation des travaux jusqu'au 15 janvier 1944.

Nous rappelons que tout Jurassien résidant ou non dans le Jura peut participer au concours et que l'étude qui aura obtenu le premier prix sera publiée dans les « Actes ».

Ecrivains et poètes jurassiens de tous âges, les jeux sont faits... tentez votre chance et apportez quelques éléments nouveaux à la solution de ce problème qui nous tient particulièrement à cœur.

L'Armorial du Jura.

Dans ce domaine aussi, l'organe central voudrait pouvoir combler une lacune et, à l'instar d'autres régions de la Suisse, — Suisse romande en particulier — publier un recueil de nos armoiries jurassiennes. Certes, le moment n'est pas favorable et nous ne nous faisons aucune illusion quant au succès de pareille publication à l'heure actuelle où tous les regards sont tournés vers les questions économiques.

Nous ne songeons pas à publier un « Armorial jurassien » pendant la période troublée que nous traversons, mais nous estimons qu'il est urgent de continuer les travaux de recherches et de recueillir le maximum possible de documentation. C'est dans cet esprit que nous venons de reconstituer la commission que préside avec dévouement M. Amweg. Réunie il y a huit jours, la Commission de l'Armorial a jeté les bases d'un programme de travail. Tant mieux. Nous voudrions pouvoir en dire autant de la Commission du *Livre d'or des familles jurassiennes*. Il est vrai que les recherches effectuées dans le domaine de l'héraldique fournissent du même coup des renseignements fort intéressants touchant la généalogie des familles, si bien que le comité central demandera instamment à la Commission d'activer ses travaux.

D'autre part, nous sommes heureux de signaler ici que notre intervention auprès du Gouvernement bernois a été couronnée de succès, puisque, grâce à l'appui bienveillant de M. le Dr Mouttet, conseiller d'Etat, une Commission cantonale des *Armoiries communales* vient d'être instituée, dont la tâche n'est autre que de faire une revision complète des armoiries de nos communes en vue d'une homologation par l'Autorité exécutive. Sur proposition du comité central de la Société jurassienne d'Emulation, trois personnes compétentes du Jura (MM. Amweg, Mettler et Rais) ont été appelées à siéger au sein du nouvel organisme cantonal, en tant que sous-commission jurassienne. Nous sommes enchantés de l'heureuse solution apportée à ce problème et nous souhaitons que la « guerre des armoiries » soit couronnée par un traité de paix qui soit de nature à satisfaire chacun.

Les Monuments historiques.

Qualifiée naguère de « vieille dame très austère », la Société jurassienne d'Emulation ne peut se désintéresser des vestiges du passé, qui donnent une note particulière à nos régions jurassiennes et qui sont le reflet de cette histoire si mouvementée et si caractéristique de notre petite patrie.

Nous savons que les *vitraux du château d'Angenstein* sont en sécurité, et que l'Etat de Berne les fera replacer dans leur cadre naturel dès la fin de la guerre.

Grâce à l'initiative de M. Ramstein, président de la Société historique des Deux-Bâle, le *château de la Bourg* est placé actuellement sous surveillance d'un comité spécial dont le siège est à Bâle mais au sein duquel le canton de Berne est représenté par M. le Dr Develey, membre compétent et dévoué de la section de Bâle de la Société jurassienne d'Emulation.

Et ne voilà-t-il pas qu'un groupe de jeunes gens de Saint-Ursanne vient de se constituer en vue de sauvegarder les derniers vestiges de la ruine qui domine la coquette cité des bords du Doubs? Nous félicitons les initiateurs de ce mouvement, tout en les assurant d'un maximum de bienveillance.

Les conférences et les spectacles.

Dans toutes les régions du Jura, l'Emulation poursuit son œuvre éducatrice en vouant une attention suivie aux questions culturelles. De plus en plus, les conférences, les soirées théâtrales, les récitals de musique sont à l'ordre du jour. Dans plusieurs localités du Jura où les sections de l'Emulation n'ont pas toujours fait preuve d'une activité débordante, on a vu se constituer des «sociétés des amis du théâtre». Nous n'avons naturellement pas la prétention de monopoliser toutes les manifestations qui sont du domaine culturel, mais nous estimons que là où une section de l'Emulation est constituée, c'est à elle que revient l'organisation des conférences, tout au moins. Nous prions les comités de nos sections de réagir s'il y a lieu et de s'imposer par des programmes complets.

Grâce à l'initiative de M. le Dr Degoumois, professeur à Berne, le très actif secrétaire général de l'Association suisse des conférences de langue française, cet organisme a bien voulu nous réservé une place dans son programme d'activité pour 1943-1944. En effet, l'association précitée organise des cycles de conférences destinées à faire mieux connaître les cantons suisses les uns aux autres. Ainsi, le programme fait mention de conférences genevoises, de conférences neuchâteloises, de conférences vaudoises, de conférences fribourgeoises et de conférences jurassiennes...

Voilà bien un pas de plus sur le terrain «Le Jura bernois, terre romande»; nous nous en réjouissons et nous souhaitons plein succès aux personnes qui, spontanément, ont mis à notre disposition et leur érudition et leurs talents de conférencier, pour faire connaître et apprécier notre région, nos particularités, nos personnalités.

Touchant la question théâtrale, nous voudrions signaler, en passant, l'initiative prise par M. A. Schluep, professeur de musique à Biel, de jeter les bases d'un théâtre jurassien (genre Théâtre du Jorat) et de mettre immédiatement à l'étude la pièce « Charles le Téméraire » que René Morax avait déjà mise à notre disposition. Le moment est-il favorable à pareille réalisation? On peut en douter; c'est ce qu'ont fait d'ailleurs les participants à cette première prise de contact. Notre intention n'est pas plus de « jeter le manche après la cognée » que de nous fourvoyer dans une aventure. Le problème est posé; sa solution dépendra en grande partie des suggestions et conseils que vous pourriez nous donner.

L'enquête sur le folklore jurassien

est bel et bien restée au point mort, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Tant vaut dire que nous ne disposons, pour le moment, que de promesses, mais d'aucune documentation.

Alors que nous lui demandions un rapport d'activité, M. Beuret-Frantz, fonctionnaire à Berne, président de la commission d'enquête, nous envoyait plutôt des prospectus de propagande pour la publication — à son propre compte, bien entendu — de deux ouvrages touchant notre folklore jurassien.

L'enquête ayant été ordonnée par l'Emulation, qui avait confié la présidence de la commission ad hoc à M. Beuret-Frantz, le comité central était en droit, semble-t-il, de prendre connaissance des textes à publier; il paraissait naturel que les publications devaient être faites sous le patronage de notre institution et avec son appui financier. Mis en demeure de surseoir à toute publication et de fournir sa documentation — pour examen — à l'organe central, M. Beuret se contenta de protester, de présenter sa démission et de rembourser l'avance de Fr. 200.—, que nous lui fîmes en son temps.

Prié par le comité central de reprendre la présidence de cette commission d'enquête, M. Jules Surdez, instituteur retraité à Berne, n'a pas hésité à mettre spontanément à notre disposition ses connaissances approfondies du folklore jurassien, ses compétences et sa bienveillante collaboration. Nous tenons à signaler ce geste aimable d'un actif et fidèle correspondant à l'Association suisse des traditions populaires. Dans quelques semaines, la commission du folklore sera reconstituée; elle pourra immédiatement se mettre à l'œuvre.

C'est bien sous ce chapitre de notre activité qu'il convient de faire mention d'un projet dont la réalisation paraît imminente. Nous venons de mettre à l'étude la publication d'un *Glossaire*

des patois d'Ajoie, ouvrage dont le mérite revient à un de nos braves compatriotes établi à Genève, M. Simon Vatré, de Vendlin-court. Nous vous remercions d'avance, Mesdames et Messieurs, de l'accueil bienveillant que vous réserverez au bulletin de souscription. On avait prévu tout d'abord, une publication par fascicules; toutefois, pour des raisons qui n'échappent à personne, il a été décidé de publier *in extenso*.

Relations avec les sociétés correspondantes.

Elles ont été des plus cordiales et, dans la majorité des cas, elles ne se sont pas bornées à des échanges de publications, mais bien à l'envoi de délégations, à l'occasion de certaines manifestations. Aujourd'hui, en particulier, nous sommes enchantés de pouvoir saluer bon nombre de délégués représentant des institutions dont les efforts tendent vers des buts identiques aux nôtres. Nous signalons la joie qu'éprouva le comité central à recevoir, à Porrentruy — en juin dernier — la belle phalange que constitue la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle.

Nos relations avec « Pro Jura » et l'A.D.I.J.

Nous éprouvons une joie particulière à signaler ici qu'un contact étroit et bienfaisant vient de se créer entre nos trois grandes associations jurassiennes. Pendant de longues années, la famille jurassienne ne comptait qu'un enfant: la Société jurassienne d'Emulation. Enfant docile et qui consentait à assumer des tâches variées, trop souvent disproportionnées à ses faibles moyens.

Par la suite, une petite sœur aimable et souriante, « La Société jurassienne de développement » vint grossir la famille. Actuellement, nous l'appelons par son petit nom « Pro Jura ».

Comme dans tout foyer bien organisé — et nous estimons que c'est le cas pour le Jura bernois — les missions furent réparties: l'Emulation continua son œuvre dans le domaine intellectuel, alors que « Pro Jura » porta son attention aux problèmes touristiques et économiques. Plus tard, la famille enregistra une troisième naissance: « L'Association pour la défense des Intérêts économiques du Jura », intitulée plus couramment l'A.D.I.J., et dont les tâches furent bien précisées: le développement économique du Jura.

On vécut en bonne harmonie et chacun dans sa sphère d'activité propre n'eût qu'un but: travailler au bien général de la

petite patrie. Quelques divergences de vues se produisirent bien de temps à autre; on empiéta même certaines fois sur les plates-bandes de la grande sœur. Il est vrai que les deux sœurs cadettes eurent toutes deux la chance d'être reçues dans une famille riche: « La Seva », réception dont l'épilogue ne fut rien autre qu'un mariage princier, alors que notre vieille Emulation en fut réduite au célibat.

S'autorisant de son droit d'aînesse, l'Emulation provoqua un conseil de famille. La réunion se déroula sous le signe d'une franche compréhension, à Delémont, le 12 janvier dernier. Elle aboutit aux conclusions suivantes que nous portons à votre connaissance:

1. « Pro Jura », l'A.D.I.J. et la Société jurassienne d'Emulation prennent l'engagement de se consulter dans toutes les questions qui les intéressent réciproquement.
2. Quand un auteur demande une subvention à l'A.D.I.J. ou à « Pro Jura », pour un ouvrage qui est du domaine de la culture, la demande sera soumise à l'Emulation qui fera des propositions de subventions et celles-ci seront versées aux bénéficiaires par le canal de l'Emulation, en spécifiant l'origine des allocations.
3. « Pro Jura » et l'A.D.I.J. accordent chacune à la Société d'Emulation — sans engagement formel pour l'avenir — une subvention annuelle de Fr. 500.—.
4. Les bureaux des trois associations se réuniront une fois par an, sous réserve d'autres entrevues rendues nécessaires pour des motifs urgents.

La question des émissions radiophoniques jurassiennes reste à l'étude et les trois comités sont unanimes à reconnaître qu'une collaboration s'impose également dans ce domaine. Il paraît nécessaire, en effet, de relever le niveau intellectuel de ces auditions qu'on taxe volontiers « d'émissions jurassiennes », mais qui desservent plutôt le Jura.

Nous exprimons nos sentiments de vive gratitude aux comités des deux associations sœurs, à leurs dévoués présidents, en particulier. Et voilà bien renoués les liens d'amitié dans le cadre de la famille jurassienne.

Nos finances.

Elles continuent leur petit bonhomme de chemin; oh! bien modestement. Nous nous consolons en répétant souvent: « l'argent ne fait pas le bonheur », et quand même, après un temps, nous complétons... « mais il y contribue ».

Nos bénéfices n'ont rien d'éblouissant et c'est précisément ce qui nous autorise à dire que notre trésorerie souffrirait encore quelques gestes bienveillants.

*Nos revendications à l'adresse du Conseil exécutif
du Canton de Berne.*

En novembre 1942, une aimable communication du Conseil d'Etat bernois (sous la présidence de M. le Dr Gafner) mettait en évidence l'intention très nette de notre Autorité cantonale de vouer une attention toute spéciale au développement des relations du Jura avec l'ancien canton et de rechercher — avec le concours des trois principales associations jurassiennes — les moyens de rendre toujours plus forts les liens qui unissent nos deux régions, tout en donnant à la partie française les possibilités d'assurer la défense de son entité linguistique et traditionnelle.

M. le Président du Gouvernement nous informait, du même coup, de son projet de réunir à bref délai les présidents des trois associations intéressées en vue de préciser les bases d'une collaboration plus complète et plus efficace.

La marche sur Berne n'a pas encore eu lieu, mais un cahier de revendications a été confié à l'Autorité exécutive cantonale, et nous savons que les études préliminaires sont en cours.

Alors que « Pro Jura » demande des améliorations dans le domaine touristique, que l'A.D.I.J. s'arrête à des questions économiques et ferroviaires, l'Emulation s'en tient aux questions culturelles. Voici, en résumé, ce que nous estimons être de première urgence:

a) *Le développement des cours de langue française à l'Université.* — Nous pensons, avant tout, aux facultés de droit et de philosophie. Un cours d'introduction à la science du droit, un cours d'histoire du droit jurassien, ainsi que l'extension des cours de droit civil, les trois en français, seraient certainement fort appréciés de nos futurs juristes jurassiens.

Les cours de langues de la faculté de philosophie devraient être mieux adaptés aux exigences et à la formation des étudiants sortant de nos établissements supérieurs d'enseignement.

b) *La réintégration des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy,* est toujours ardemment désirée par les nombreux Jurassiens qui s'intéressent à notre histoire.

c) *Le Gouvernement bernois ferait œuvre utile* en accordant, de temps à autre, à nos meilleurs auteurs jurassiens une aide financière qui leur permettrait d'envisager la publication d'études diverses sans éprouver constamment le cauchemar des déficits. La

solution de ce problème serait singulièrement simplifiée si le Conseil exécutif consentait à mettre chaque année à disposition de l'Emulation un certain montant qui serait réparti judicieusement aux auteurs méritants.

d) La Société jurassienne d'Emulation éprouve une réelle satisfaction à constater que l'*Armorial des communes* est en voie de réalisation, mais elle se permet de relever que les *Armoiries des districts de Porrentruy et de Delémont*, figurant au fronton de l'Hôtel du Gouvernement à Berne, ne sont pas conformes aux données historiques; elle demande qu'une rectification soit apportée, le plus tôt possible, à cette décoration.

e) La Société jurassienne d'Emulation ne cesse de vouer un grand intérêt aux *monuments historiques*. Malheureusement, les moyens financiers lui ont toujours fait défaut pour travailler activement à leur entretien et à leur restauration. Nous nous intéressons vivement à l'activité de la commission cantonale des monuments historiques et nous formulons le vœu d'être consultés lors de la désignation de représentants du Jura dans son sein.

f) La question de la création d'une *école de langue française à Berne* dépasse certes le cadre jurassien, mais nous estimons que nous ne pouvons pas nous en désintéresser et nous formons le vœu que le Gouvernement bernois fasse droit aux revendications légitimes des Romands domiciliés à Berne.

g) Dans les divers milieux jurassiens qui s'intéressent à l'histoire, on souhaite qu'une suite soit donnée au magistral ouvrage de l'historien *Trouillat*. Cette suite devrait comprendre les textes postérieurs aux documents du V^e volume. Il serait même à désirer qu'une réédition complète des « Monuments » fût envisagée, ce qui permettrait une mise au point du V^e volume.

Nos revendications sont-elles entachées d'un brin de modeste? C'est possible. Nous estimons qu'il ne sert à rien de « rompre les ponts » et qu'il serait téméraire d'émettre des prétentions irréalisables.

Voilà, en résumé, ce que fut l'activité du comité central pendant la période mouvementée que nous venons de traverser. Justifie-t-elle réellement la demande de « rajeunissement du comité » qui nous fut adressée par l'une de nos sections? A vous de juger, Mesdames et Messieurs, tant il est vrai que les membres de l'organe central, le président en particulier, sont prêts à faire place à des éléments férus de dynamisme.

Et en guise de conclusion, vous me permettrez d'exprimer nos sentiments de gratitude aux rédactions des grands quotidiens romands, à la presse jurassienne, en particulier, fidèles serviteurs dont la précieuse collaboration ne nous fit jamais défaut.

Nous remercions les comités de nos sections de l'activité intelligente qu'ils déploient en vue d'atteindre le but commun.

Ce rapport, quoique modeste, nous autorise cependant à redire avec Virgile Rossel:

*L'âme du Jura n'est point morte;
Il suffit de la réveiller;
Je l'entends frapper à la porte
De la ferme et de l'atelier.*

*Silence ! Ecouteons: — Plus de haine
Entre tes enfants, mon Jura !
Salut à la saison prochaine,
Au printemps qui nous sourira !*

*Marchons de l'avant sans murmure !
Le ciel de notre Suisse est doux;
Il luira sur la moisson mûre,
Si la paix règne parmi nous.*